

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **20**

Absents : **6**

- dont suppléé : **0**

- dont représentés : **4**

Votants : **24**

- dont « pour » : **24**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-trois septembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé (*départ après la question n°29*), OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe (*départ après la question n°22*), GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud (*départ après la question n°30*) et FERRON Jean.

EXCUSES : Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M PELLOUX Jacques et M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud.

SECRETARE DE SEANCE : Mme BALLADUR Clarisse.

Envoyé en préfecture le 30/09/2020
Reçu en préfecture le 30/09/2020
Affiché le 30.9.2020
ID : 004-200072304-20200929-DEL2020129-DE

Délibération n°2020 / 129

OBJET : REGIE UBAYE SKI - CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 « PROMOTION DE LA STATION DU SAUZE » AVEC DES SPORTIFS NON PROFESSIONNELS.

Le Conseil de Communauté,

Considérant que la Régie Ubaye Ski souhaite soutenir les sportifs non professionnels de la vallée pratiquant la compétition sportive de ski ;

Considérant que les sportifs s'engagent à porter les couleurs de la station du Sauze, à participer à la promotion de la station, à contribuer à son développement et à sa notoriété ainsi qu'à participer, lorsque leurs engagements le leur permettent, à des animations ou des manifestations locales ou nationales en lien avec le ski et la station ;

Considérant que les sportifs permettent à la station d'utiliser leur image pour sa promotion et le renforcement de la notoriété et de l'attractivité du domaine skiable du Sauze ;

VU le projet de convention de partenariat type ci-annexé ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 18 septembre 2020 ;

Sur proposition de la présidente,
Après délibéré,

- **ADOPTE** la convention type qui lui est présentée.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à la signature de ces conventions dans la limite des crédits inscrits à cet effet au budget.
- **DIT** que les crédits afférents aux dépenses précitées sont inscrits au Budget annexe « régie Ubaye ski »2020, art 6238 chap 011.
- **DEMANDE** à la Présidente de lui rendre compte des décisions qu'elle aura prises à ce titre.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.